

## Mensonges de Bernard Lassus d'Enedis, Liste des agressions qui continuent...

On en rajoute une couche sur Linky, le « canari » bavard d'Enedis mais pas que, puisque

### Compteurs communicants



soupçonné d'être énergivore, diffuseur d'OEM, de détruire les appareils ménagers et électroniques sensibles. Je signale au passage qu'au Canada, après moult incendies et autres désagréments, avec la mobilisation des abonnés, le gouvernement a fait marche arrière. Il est inconcevable qu'une entreprise utilise des méthodes mafieuses, pour imposer un engin (des engins si on inclue Gazpar et compteur d'eau) que, de plus en plus de citoyens refusent. Pensez qu'il faudra installer des concentrateurs partout, pour que les données soient transmises, avec tous ce qui est déjà en place comme appareils connectés générateurs d'OEM, avec les antennes, les doses pour chacun vont s'accumuler, sans que nous sachions exactement les risques encourus, si l'on excepte les données inquiétantes, fournies par Next-Up, Robin des toits, et tous ceux qui ont fait réaliser des mesures. Mesures que contestent le gouvernement, Enedis et leurs partisans.

\*\*\*\*\*



Site : <http://agoravox.fr/auteur/filterman>

Monsieur le Président de la République  
Mesdames et Messieurs les Présidents des groupes parlementaires.

Date : 01/02/2018

Lettre ouverte

La pose des compteurs électriques Linky du groupe ENEDIS /EDF provoquent très régulièrement des incidents, parce que les abonnés n'en veulent pas pour plusieurs raisons totalement justifiées.

- Pose forcée et illégale de compteur non obligatoire,
- Problèmes sanitaires,
- Augmentation de la facturation,
- Le système Linky est énergivore, mais la consommation précise n'a jamais été révélée,
- Dysfonctionnement ou détérioration de matériels électroniques,
- Dysfonctionnement ou détérioration de matériels électro-ménagers,
- Incendie de compteurs Linky, détériorant ou détruisant le patrimoine immobilier,
- Atteinte à la vie privée et espionnage de la production des entreprises sensibles.

D'un côté M. Bernard Lassus affirme dimanche 28 janvier 2018 à 19h45 sur France 5 qu'il n'y a pas de poses forcées, alors que des particuliers déposent des plaintes suite à des intimidations, insultes, menaces, violences physiques, contre les milices d'ENEDIS. Il y a 20 ans, qui pouvait penser qu'EDF passerait du statut de vendeur d'électricité au statut de prédateur terroriste terrorisant et harcelant ses abonnés pour leur imposer des capteurs mouchards pour les espionner et leur voler leurs données personnelles. **Contrairement aux divulgations de FAUSSES INFORMATIONS faites régulièrement par ENEDIS, les compteurs intelligents ne sont pas obligatoires.** Les méthodes de voyous d'Enedis et de ses milices relève de comportements mafieux, qui rappellent les films de science-fiction à la Robocop ou comme Irobot, où les

**groupes industriels deviennent plus puissants que les états, et se payent même les dirigeants politiques**, pour imposer leurs lois aux populations. Plusieurs abonnés ont été équipés d'un compteur Linky par un installateur de Caudan comme sur Ploemeur. Pendant qu'un abonné s'était absenté chez son médecin, le compteur avait été posé alors que le refus avait été signifié à toutes les parties. Ce qui veut dire que le lobby de l'énergie pratique aussi des écoutes téléphoniques contre ses abonnés. Les divers liens sur les vidéos et articles diffusés dans mon dernier article sur Agoravox sont là pour prouver l'existence de ces méthodes mafieuses.

Je recommande à tous les élus et à tous les particuliers de blinder leur compteur (laissez l'accès libre aux fusibles), puisque le Linky n'est pas obligatoire. Ecrivez à vos parlementaires et au Président de la République (<http://www.elysee.fr/crire-au-president-de-la-republique/>) pour demander la consommation exacte des compteurs Linky et des concentrateurs, et pour mettre un terme à ce gaspillage inutile de PLUS de 5 milliards d'euros sans parler des mises à jour logicielle, et qui aura en plus une durée de vie inférieure à 10 ans.

**Une question Monsieur le Président de la République et mesdames et messieurs les parlementaires, à quand une commission d'enquête sur les conflits d'intérêts, et sur les comportements délictueux de tous les membres du lobby de l'énergie ?**

Je vous prie d'agréer Monsieur le Président de la République, l'expression de mes salutations distinguées.

Marc Filterman

---

## **2°) 28/01/2018, France 5, « C politique », le compteur LINKY, le débat.**

ENEDIS /ERDF se paye notre tête, et prend les Français pour des billes. Pour connaître la vérité face à Bernard Lassus, il suffit de penser le contraire de ce qu'il nous dit, et là on a la vérité. De plus la force publique, police ou gendarmerie, n'ont pas à être aux ordres d'un groupe du CAC40, c'est carrément un abus de pouvoir, d'autant que l'Europe n'a jamais obligé les pays à s'équiper de ce compteur Linky contrairement à la désinformation et divulgation de fausses informations faites par le groupe ENEDIS / EDF. Voir la [réponse du 11/08/2018 de la commission européenne sur le compteur Linky d'Enedis](http://refus.linky.gazpar.free.fr/Linky-Courrier-Commission-Eur.pdf) <http://refus.linky.gazpar.free.fr/Linky-Courrier-Commission-Eur.pdf>

Il y en a marre des dégâts de plusieurs millions d'euros qui se produisent après les installations des compteurs Linky, qui ont déjà généré plusieurs millions d'euros de dégâts, et qui sont totalement censurés par la presse radio télévisée. Au Québec, au bout de 8 incendies, ils ont redémonté 100.000 compteurs. Il faut signaler le formidable travail d'Annie Lobbé et de Stéphane Lhomme qui ont permis de faire éclater de nombreuses vérités censurées par la presse.

**14:13 – Bernard Lassus, Enedis / EDF :** <https://www.youtube.com/watch?v=HTV0VmLhcVo>

*« Et y en a 600 millions de compteurs dans le monde il y en aura à peu près 1,5 milliard en 2020, mais rassurez-vous, mais rassurez-vous... Mais si c'est très bon, parce qu'on voit les bénéfiques. Je suis allé aux Etats-Unis justement et au Canada pour dire, pour justement tirer les retours d'expérience en termes de pédagogie, et puis pour essayer d'expliquer simplement. »*

**Bernard Lassus déclare :** *« Mais si c'est très bon, parce qu'on voit les bénéfiques, » oui pour Enedis, et les emmerdements c'est pour les Français victimes d'incidents liés à la pose du compteur Linky, et très mauvais pour les milliers de releveurs qui sont ou seront licenciés.*

**14:35 – Journaliste de « C Politique »**

*« Ce que vous avez senti que vous avez fait ce soir tranquillement José Mercier un dernier mot ? »*

**14:39 – José Mercier, Maire de Bovel**

*« Oui un dernier mot, il est évoqué les violations de domicile, le passage en force, l'installation en force des compteurs chez les particuliers contre leur volonté, alors que votre président lui-même avait dit à l'assemblée nationale, il n'y a pas longtemps, c'était en février 2016 que l'on n'installerait pas de compteurs de force, donc comme il est d'usage d'offrir un cadeau quand on est invité, j'ai apporté une lettre d'une habitante du Mans, gardez-là, c'est un collector, je l'ai signée, c'était la copie d'une plainte au tribunal auprès du procureur de la république. »*

**15:14 – Journaliste de « C politique »**

« On ne peut pas la lire, mais c'est une plainte auprès du procureur. »

**15:15 – José Mercier, Maire de Bovel**

« C'est une plainte auprès du tribunal pour violation de domicile, elle date d'il y a dix jours seulement, donc la manière de faire continue chez vos poseurs et elle est encouragée par la fiche 3 que vous distribuez à vos poseurs celle-là aussi elle pourrait être lue, c'est-à-dire que si un portail n'est pas fermé à clef, rentrez et posez, s'il y a un cadenas, si un voisin a la clef... »

Violation de domicile réalisée par une milice d'ENEDIS, voir photo :

<https://static.ladepeche.fr/content/media/image/large/2016/12/08/201612081277-full.jpg>

Consignes criminelles données aux milices délinquantes par Enedis

**15:35 – Journaliste de « C Politique »**

« Juste un mot juste, un mot sur ça, Bernard Lassus. »

**15:37 Bernard Lassus, Enedis**

« Il faut savoir ce que j'ai entendu là... »

**15:40 – Journaliste de « C Politique »**

Fiche 3  
**Que faire face au refus sur le terrain ?**  
Situations poseurs

Enedis ou l'Entreprise de Pose mandatée est en droit d'accéder au compteur, même situé dans les parties privatives d'une propriété ou copropriété, dans la mesure où il s'agit de l'une de ses missions légales.

Dans le cas où le propriétaire ou syndic de copropriété a expressément manifesté son désaccord à l'installation du ou des compteurs, et que ce compteur est situé sur une propriété privée :

- Le technicien peut tout de même entrer dans la propriété et procéder au remplacement du compteur si l'accès la propriété privée est réputé se faire librement (absence de portail ou de muret, simple ouverture d'un portail/d'une porte non fermée à clé, accès accordé par un résident...)
- Le technicien ne peut accéder au compteur, sous peine de constituer une violation de domicile, si l'accès à la propriété est restreint par une barrière physique ou morale (muret, porte fermée à clé, panneau « propriété privée, ...).

**Situations sans présence physique du client**

Situations pouvant être rencontrées	Conduite à tenir
Absence de portail ou de muret autour de la propriété et absence de panneau interdisant l'entrée (propriété privée)	<ul style="list-style-type: none"><li>L'accès à la propriété est réputé se faire librement</li><li>Remplacer les compteurs normalement</li></ul>
Simple ouverture d'un portail (non fermé à clé) pour accéder au compteur et absence de panneau interdisant l'entrée (propriété privée)	<ul style="list-style-type: none"><li>L'accès à la propriété est réputé se faire librement</li><li>Remplacer les compteurs normalement</li></ul>
Affiche à l'entrée de l'immeuble/de la maison refusant Linky (STOP Linky) et absence de panneau interdisant l'entrée (propriété privée)	<ul style="list-style-type: none"><li>Ne pas tenir compte de l'affiche</li><li>Remplacer les compteurs normalement</li></ul>
Porte ou portail fermé mais le technicien dispose d'une clé vigik, d'un double de clé ou du digicode	<ul style="list-style-type: none"><li>Remplacer les compteurs normalement</li></ul>
Cadenas/affiches sur le compteur ou le coffret ou la gaine	<ul style="list-style-type: none"><li>Ne pas tenir compte des affiches</li><li>Casser le cadenas si besoin</li><li>Remplacer les compteurs</li></ul>
Accès aux compteurs / à la copropriété impossible du fait d'un obstacle (portail fermé à clé, grille fermée à clé, muret...)	<ul style="list-style-type: none"><li>Tenter d'obtenir que le client ou un autre habitant du logement/de la copropriété vous ouvre (rechercher une sonnette, toquer à la porte)</li><li>Si impossible, faire ½ tour</li><li>Compteur à considérer comme inaccessible. Prise de rdv nécessaire</li></ul>
Affiche ou panneau à l'entrée interdisant l'accès au motif de la violation de domicile / propriété privée Attention : L'indication doit être portée sur un écriteau qui paraît pérenne. Une simple feuille pouvant être arrachée ne constituerait pas une barrière à l'entrée	<p>Dans le cas d'un ensemble collectif :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>Tenter d'obtenir que le client ou un autre habitant du logement/de la copropriété vous autorise à rentrer</li><li>Si impossible, faire ½ tour</li><li>Compteur à considérer comme inaccessible. Prise de rdv nécessaire.</li></ul> <p>Dans le cas d'une propriété individuelle</p> <ul style="list-style-type: none"><li>Remplacer le compteur</li></ul>

« Mais juste un mot, si cela arrive, si des gens on leur impose des compteurs électriques Linky, est-ce que vous condamnez le fait qu'on impose par la force, qu'on impose mais cela ne... »

15:44 Le maire de Bovel a offert la copie de la plainte déposée auprès du procureur de la république à Bernard Lassus, qui n'a pas du tout apprécié.

**15:51 Bernard Lassus, Enedis**

« On ne met pas de compteurs par la force, ça cette histoire est totalement inventée ! »

**15:37 Bernard Lassus, Enedis**

« Mais cette plainte n'est pas inventée ! »

**16:00 Bernard Lassus, Enedis**

« On en a mais très peu parce qu'en terme de réclamations, il y a 0,7% de réclamations. »

**16:05 – Journaliste de « C Politique »**

« On l'a sous les yeux. (la plainte)... Monsieur le maire, merci en tout cas d'être venu tous les deux, j'espère qu'on vous a éclairé. Il reste donc 27 millions de compteurs à installer. »

Il faut rappeler à Bernard Lassus qu'il y a des milliers de lettres de refus qui ont été adressées au siège d'ENEDIS à Paris, et qu'il y a des milliers de pétitions anti-Linky à travers toute la France. Il faut aussi rappeler qu'ENEDIS exerce des pressions sur les maires et les préfets, pour faire accepter ses capteurs mouchards, qui violent l'article 8 de la Convention Européenne des Droits de l'Homme. De toute façon les premières victimes de ce nouveau moyen d'investigation

seront les hauts fonctionnaires, les dirigeants politiques, industriels, de la recherche, et les officiers supérieurs.

**20/07/2016 – Un compteur posé de force à Biarritz, Enedis a été contraint de le retirer :**

<http://f3.quomodo.com/44B14931/uploads/120/linky%20article%20Sud%20Ouest-20-07-16%20compteur%20pose%20de%20force%20a%20ete%20retire.JPG>

Le coffret électrique est la propriété de l'habitant. S'il a été détérioré ou la porte arrachée par l'installateur du compteur Linky comme sur la photo ci-dessous, **il y a mise en danger volontaire de la vie d'autrui, car les équipements ne sont plus protégés de la pluie.** Les particulier et élus devraient donc s'intéresser à cette piste et engager des poursuites contre ENEDIS pour mise en danger volontaire de la vie d'autrui. Voir ci-dessous l'état d'un coffret après le passage d'un installateur d'ENEDIS à Artigues, près de Bordeaux, le 29/01/2018.

<https://rue89bordeaux.com/2018/01/ose-dire-non-aux-compteurs-linky-gironde/>

<https://rue89bordeaux.com/wp-content/uploads/2018/01/2018-01-24-Linky02.jpg>

---

### **3°) Moyens de protection des compteurs mécaniques contre les milices délinquantes d'ENEDIS.**

Très drôle protection anti-Linky avec une pelleuse <http://www.estrepublikain.fr/edition-de-bar-le-duc/2018/01/25/les-moyens-forts-contre-les-ondes> – [http://cdn-s-www.estrepublikain.fr/images/2679800A-2AF0-4465-9464-4AC8A4EB2CC9/LER\\_22/heureux-propretaire-d-une-mini-pelle-jean-paul-febvre-l-a-installee-devant-son-compteur-dont-l-armoire-a-ete-serieusement-cadenasee-photo-jean-noel-portmann-1516822957.jpg](http://cdn-s-www.estrepublikain.fr/images/2679800A-2AF0-4465-9464-4AC8A4EB2CC9/LER_22/heureux-propretaire-d-une-mini-pelle-jean-paul-febvre-l-a-installee-devant-son-compteur-dont-l-armoire-a-ete-serieusement-cadenasee-photo-jean-noel-portmann-1516822957.jpg)

[http://img.over-blog-kiwi.com/1/94/13/62/20171012/ob\\_5bfce4\\_compteurs-protectes-3.jpg](http://img.over-blog-kiwi.com/1/94/13/62/20171012/ob_5bfce4_compteurs-protectes-3.jpg)  
<http://www.lebabi.net/mfupdata/1486748072compteurcourant.gif> (Plaque d'acier)

[http://img.over-blog-kiwi.com/400x260-ct/2/31/50/61/20170720/ob\\_869501\\_20108567-698666256983437-7958618667665.jpg](http://img.over-blog-kiwi.com/400x260-ct/2/31/50/61/20170720/ob_869501_20108567-698666256983437-7958618667665.jpg) (Plaque d'acier)

<http://www.politis62.org/site/images/5/54/CompteursProtectes-03.png> (Grille en acier)

<https://4.bp.blogspot.com/> (Chaîne de protection anti-Linky)

[http://img.over-blog-kiwi.com/1/94/13/62/20170819/ob\\_550f9e\\_touche-pas-4.jpg](http://img.over-blog-kiwi.com/1/94/13/62/20170819/ob_550f9e_touche-pas-4.jpg) (Barre en acier)

[https://cdn.radiofrance.fr/s3/cruiser-production/2017/12/305afb2-82df-4d65-ace8-b8d2182bd092/870x489\\_img\\_1203.jpg](https://cdn.radiofrance.fr/s3/cruiser-production/2017/12/305afb2-82df-4d65-ace8-b8d2182bd092/870x489_img_1203.jpg) (Chaîne en acier gros calibre)

[https://img.over-blog-kiwi.com/1/94/13/62/20170929/ob\\_ba0fb2\\_cadenas.jpg](https://img.over-blog-kiwi.com/1/94/13/62/20170929/ob_ba0fb2_cadenas.jpg) (Chaîne en acier)

<https://collectifchartresdebretagne.files.wordpress.com/2016/09/compteur-protc3a9gc3a9.jpg>

[http://f6gia.pagesperso-orange.fr/site\\_httplinky\\_grille.gif](http://f6gia.pagesperso-orange.fr/site_httplinky_grille.gif)

[http://www.next-up.org/images/Coffret\\_compteur\\_DSCN3798.jpg](http://www.next-up.org/images/Coffret_compteur_DSCN3798.jpg)

<http://www.stoplinky63.fr/medias/images/16681937-1399115573485596-9174476923798697562-n.jpg> (Grille en acier)

[http://img.over-blog-kiwi.com/2/46/05/31/20170903/ob\\_05265d\\_2017-protection-compteur.jpg](http://img.over-blog-kiwi.com/2/46/05/31/20170903/ob_05265d_2017-protection-compteur.jpg) (Barres en acier)

Vous pouvez aussi mettre une Webcam pour surveiller le coffret de votre compteur. S'il est dans l'axe de votre portier vidéo, vous pouvez déclencher la caméra par le biais d'un rupteur installé sur la porte du coffret, et déclencher un enregistreur. Il est utile de préciser que la caméra ne doit pas filmer l'habitation des voisins, car c'est illégal.

### **4°) Enedis, Premier Délinquant de France, Témoignages de menace en série.**

**Fichage citoyens participant aux réunions publiques anti-Linky et Installation forcée**

<https://blogs.mediapart.fr/pierre-lassalle/blog/130317/fichage-citoyens-participant-aux-reunions-publiques-anti-linky-et-installation-forcee>

Je refuse le LINKY, mais on me l'a installé pendant mon absence. « *J'ai été pisté, surveillé. On me l'a posé car j'ai participé à une réunion publique.* »

[https://www.youtube.com/watch?v=bey\\_JbI0aGI](https://www.youtube.com/watch?v=bey_JbI0aGI)

20/04/2017, Dijon, plainte pour des menaces de mort contre les milices d'ENEDIS

<https://www.francebleu.fr/infos/faits-divers-justice/des-plaintes-contre-le-compteur-linky-deposees-ce-jeudi-dijon-1492671487>

31/12/2017 **Silence de François Bayrou, maire de Pau, suite à l'agression d'une personne âgée de 88 ans le 22/12/2017, par un technicien de la société Solution 30, sous-traitant d'EDF / ENEDIS, et ce n'est pas la première fois.**

<https://www.youtube.com/watch?v=lrQ2DyI7G3s>

Pau : une personne âgée a été agressée par un poseur de compteur Linky de Solution 30.

<https://www.francebleu.fr/infos/faits-divers-justice/pau-une-personne-agee-dit-avoir-ete-agressee-par-un-installateur-de-compteur-linky-1514572002>

20/09/2016, Île de Ré, un pompier blessé, 3 types d'équipes chez « Solutions 30 »

<https://blogs.mediapart.fr/varanasi/blog/200916/quand-linky-provoque-de-graves-incidents>

10/11/2017, Île de Ré. Un retraité relaxé après avoir expulsé un technicien de la société Solution 30

<https://www.ouest-france.fr/economie/energie/compteur-linky-un-retraite-relaxe-apres-avoir-expulse-de-force-un-technicien-5076189>

10/11/2017, Île de Ré.

<http://enconscience.cd74.fr/2017/11/10/jugement-tribunal-de-rochelle-20062017-retraite-relaxe-de-violences-apres-expulse-technicien-linky/>

La juridiction de Proximité du Tribunal d'Instance de La Rochelle a débouté « Solution 30 », suite à sa plainte sur les supposées violences lors de la pose d'un Linky chez un usager qui le refusait.

Île de Ré : un retraité relaxé de « violences » après avoir expulsé un technicien Linky

<http://www.sudouest.fr/2017/06/20/ile-de-re-un-retraite-relaxe-de-violences-apres-avoir-expulse-un-technicien-linky-3548521-1570.php>

13/12/2017 – Témoignage à charge ! Les méthodes musclées des installateurs de compteurs Linky. Un sous-traitant d'Enedis au nom de « **OK service** » violente un homme s'opposant à la pose d'un compteur Linky, violence physique (voir vidéo 12,42 mn)

[https://www.youtube.com/watch?time\\_continue=92&v=u0KkwxjYVeI](https://www.youtube.com/watch?time_continue=92&v=u0KkwxjYVeI)

<https://www.agoravox.tv/tribune-libre/article/temoignage-a-charge-les-methodes-75443>

08/04/2017 – Plouha, une retraitée blessée après un refus d'installation du compteur Linky par la société Atlantec. La maire de Plouha signale une trentaine de refus qui se sont traduits par 30 agressions verbales des poseurs, qui menaçaient les abonnés d'amende de 600 euros, **ce qui est totalement illégal, d'autant que le compteur Linky n'est pas obligatoire.**

France 3 – Plouha, une retraitée blessée après son refus d'installer un compteur Linky.

<https://www.youtube.com/watch?v=yywfvjv6A2E>

<https://www.youtube.com/watch?v=17a8WBL28uA> (2,03 mn)

**Plouha : une retraitée de 73 ans blessée après son refus de l'installation d'un compteur Linky**

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/bretagne/cotes-d-armor/saint-brieuc/plouha-retraitee-blessee-apres-son-refus-installer-compteur-linky-1229929.html>

**Plouha-08042017, une retraitée de 73 ans blessée**

<http://www.letelegramme.fr/cotesarmor/plouha-blessee-a-73-ans-en-s-opposant-a-linky-07-04-2017-11465498.php>

Compteurs Linky tous les coups seraient-ils permis ? Violation de domicile et harcèlement (1,48mn)

<https://www.youtube.com/watch?v=oI2tJIKuPV4>

08/12/2016, poses de compteurs Linky, violations de domiciles en centre-ville

Voir photo <https://static.ladepeche.fr/content/media/image/large/2016/12/08/201612081277-full.jpg>

<https://www.ladepeche.fr/article/2016/12/08/2474276-compteurs-linky-incidents-de-pose-en-centre-ville.html>

19/05/2017, Plouzané, un couple dépose plainte contre Enedis et son sous-traitant pour intimidation.

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/bretagne/finistere/compteur-linky-couple-parte-plainte-violence-verbale-intimidation-1256929.html>

Drome : compteurs Linky obligatoires / grogne des abonnés (1,58mn)

<https://www.youtube.com/watch?v=Gb44zulYCAU>

**Compteur Linky, tous les coups sont permis**

[https://www.youtube.com/watch?v=OBvk8X2\\_YA](https://www.youtube.com/watch?v=OBvk8X2_YA)

11/03/2017 – Ardin Scandale, la gendarmerie aux ordres des basses œuvres d'ENEDIS. Comme si les gendarmes n'avaient pas assez de travail avec la traque des terroristes.

<https://www.youtube.com/watch?v=RIQ4oBHM-IM>

04/11/2016, Collectif Anti-Linky 13, Pose forcée d'un compteur Linky (3,31 mn)

[https://www.youtube.com/watch?v=7oO1XYNu\\_IE](https://www.youtube.com/watch?v=7oO1XYNu_IE)

Aix-en-Provence, 3 novembre 2016 : sans prévenir les habitants, un sous-traitant d'ENEDIS vient poser des compteurs Linky dans un immeuble. Une résidente s'y oppose et présente au technicien la « sommation de ne pas faire » que l'huissier a remis à ENEDIS en son nom plusieurs semaines

15/11/2017 Linky : menaces et intimidations, Enedis dans le viseur des élus du Lot-et-Garonne

<http://www.sudouest.fr/2017/11/15/le-maire-de-marmande-charge-enedis-3948835-3268.php>

**Compteurs Linky : le bras de fer se poursuit à Marmande**

<http://www.sudouest.fr/2017/10/16/compteurs-linky-le-bras-de-fer-se-poursuit-3865166-3755.php>

**Compteur Linky : « En l'état actuel, je le refuserai », admet le maire de Villeneuve-sur-Lot**

<http://www.sudouest.fr/2017/11/10/compteur-linky-en-l-etat-actuel-je-le-refuserai-admet-le-maire-de-villeneuve-sur-lot-3936215-3900.php>

10/1/2017 – Tarn – Une « pose forcée » de compteur Linky dénoncée

<http://www.lejournaldici.com/actualite/l-info-en-continu/une-pose-forc%C3%A9e-de-compteur-linky-d%C3%A9non%C3%A9#.#.WiMm8Lko6ik>

11/2016, Béziers, Linky – Une Biterroise (se dit) victime de harcèlement de la part d'Enedis

<http://www.midilibre.fr/2017/10/10/compteur-linky-une-biterroise-se-dit-victime-de-harcèlement-de-la-part-d-enedis,1572490.php>

## **5°) Le Linky n'est pas obligatoire**

**Un courrier très embarrassant pour ENEDIS, de la commission européenne du 11/08/2017.**

La lettre intégrale est disponible sur le site de Stéphane Lhomme :

<http://refus.linky.gazpar.free.fr/Linky-Courrier-Commission-Eur.pdf>

En ce qui concerne la portée et l'exhaustivité de l'évaluation économique du déploiement des compteurs intelligents en France effectuée par les autorités nationales, je vous prie de noter que les États membres ont toute latitude pour statuer sur ces questions. Il s'agit par exemple des scénarios envisageables, à savoir le caractère obligatoire ou facultatif du déploiement sur leur territoire, le remplacement éventuel des compteurs existants, ou la possibilité pour les consommateurs de ne pas adhérer au système, ou de le faire plus tard. Il convient également de noter que les États membres ne sont pas obligés par la législation de l'UE de procéder à une telle analyse économique pour le déploiement sur leur territoire, mais que la plupart d'entre eux ont décidé de le faire.

Valérie RABAULT  
*Rapporteuse Générale  
de la Commission des finances  
Députée du Tarn-et-Garonne*

Monsieur Nicolas HULOT  
Ministre de la Transition écologique  
et solidaire  
Hôtel de Roquelaure  
246, boulevard Saint-Germain  
75007 PARIS

Montauban, le 29 mai 2017

Ref : 2017-62

Monsieur le Ministre,

Permettez-moi d'appeler votre attention sur les conditions du déploiement des compteurs électriques communicants nouvelle génération dits « Linky ».

Concrètement, depuis le début de la mise en place du dispositif en 2016, le consommateur est informé par courrier d'ENEDIS puis du prestataire Linky que son compteur électrique sera remplacé par un compteur Linky.

Aussi, je m'étonne qu'à ce stade du processus aucune information ne soit explicitement communiquée en ce qui concerne :

1/ la possibilité pour chaque consommateur de refuser l'installation du nouveau compteur. En effet, si les lois de 2000 et 2015 posent le principe du déploiement de compteurs évolués, il n'existe en revanche aucune obligation légale pour le consommateur d'accepter l'installation d'un compteur Linky à son domicile.

2/ la nature du contrat qui lie directement le consommateur à son fournisseur d'électricité : le changement de compteur ne peut être sans effet sur les clauses du contrat de fourniture d'électricité. Rien n'est précisé sur ce point.

3/ l'accès aux nombreuses données personnelles appartenant au consommateur concernant essentiellement sa consommation d'énergie.

Adresse en circonscription : 54, rue de la République - 82000 Montauban - Tél : 05-63-20-07-62  
Email : [vrabaault@assemblee-nationale.fr](mailto:vrabaault@assemblee-nationale.fr)

Assemblée nationale : 126, rue de l'Université - 75355 Paris 07 SP - Tél : 01 40 63 66 07 - [sruevorturbudaet14eme@assemblee-nationale.fr](mailto:sruevorturbudaet14eme@assemblee-nationale.fr)

La loi du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte et ses décrets d'application prévoient que le fournisseur doit préciser au consommateur de « manière claire et intelligible la consistance des informations susceptibles de lui être transmises. Celles des informations qui ne sont pas strictement nécessaires à l'exercice de sa mission ne peuvent lui être transmises sans qu'il ait recueilli le consentement explicite du consommateur. »

En tout état de cause, le remplacement des compteurs d'électricité par des compteurs communicants Linky ne peut se faire « à marche forcée »... au risque de dévoyer l'esprit de la loi.

C'est pourquoi je vous demande de bien vouloir tout mettre en œuvre pour garantir un consentement éclairé du consommateur en s'assurant que toutes les informations qui doivent être portées à sa connaissance sur le déploiement des compteurs individuels Linky et ses incidences lui soit bien fournies.

Restant à votre disposition pour toute précision, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de toute ma considération.



Valérie RABAULT



Copie : Monsieur Gérard BARBIER, Directeur Général du Groupe ENEDIS

Paris, le 15 JUIN 2016



BRUNO RETAILLEAU

SÉNATEUR  
DE LA VENDÉE

PRÉSIDENT  
DU CONSEIL REGIONAL  
DES PAYS-DE-LA-LOIRE

Monsieur,

Vous avez souhaité m'interroger sur la propriété des compteurs EDF et la mise en place du système « Linky » dans votre courrier en date du 1<sup>er</sup> juin.

C'est avec une attention particulière que j'ai pris connaissance de vos interrogations.

Tout d'abord, en ce qui concerne la propriété des compteurs électriques, ce sont les communes qui en sont juridiquement propriétaires.

Concernant la mise en place des compteurs « Linky », la loi transition énergétique pour la croissance verte prévoit en effet la généralisation de ce nouveau matériel. L'objectif est d'avoir une meilleure connaissance de la consommation des foyers, ceci permet des facturations non plus basées sur des estimations mais sur des données réelles. Aussi, les compteurs « Linky » vont permettre aux consommateurs de bénéficier d'une offre tarifaire adaptée à leurs besoins. Mais, vous pouvez ne pas opter pour la mise en place de ce nouveau matériel. Pour ce faire, il vous suffit de faire un courrier en recommandé à ErDF.

Espérant avoir répondu à vos interrogations, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

*Bien à vous,*

Bruno RETAILLEAU

Monsieur [REDACTED]  
[REDACTED]  
85240 FOUSSAIS-PAYRE

**Philippe MONLOUBOU, Président du directoire d'ENEDIS / ERDF, déclarait le 2 février 2016 devant l'Assemblée Nationale que les compteurs Linky ne seraient pas posés de force.**

### 6°) Conclusion

La corruption, les conflits d'intérêts, le pantouflage, le racket financier, la dictature fiscale au profit d'une monarchie politique, va finir par déclencher une guerre civile comme nous l'avons vu en Egypte, en Tunisie et ailleurs. A force de tirer sur la corde, **les pouvoirs corrompus**

**finissent par déclencher des rebellions, des révolutions ou guerre civile, et par tomber.** Les abonnés sont libres de ne pas ouvrir leur porte à un poseur de compteur Linky. Votre chien est aussi libre de gambader tranquillement dans le jardin, si l'installateur passe par-dessus le mur, il y a violation de domicile, et tant pis pour lui. Les installateurs n'ont pas à casser vos grilles, chaînes et cadenas, qui sont votre propriété. Ce compteur n'est pas obligatoire, comme le signale ce document européen du 11 août 2017, contrairement à ce qu'affirme Enedis et ses complices. Alors que la justice tient compte des vidéos sur les violences policières, je ne vois pas pourquoi les abonnés n'auraient pas le droit de filmer les menaces et violences des installateurs délinquants de compteurs Linky, donc tous à vos appareils photo, ou smartphone, puisque tout le monde en a maintenant, pour filmer les poseurs violents.

Source : [Agoravox.fr](http://Agoravox.fr)

Publié par [CrashdeBug](#)

Lire aussi sur le sujet :

[Les secrets de Linky, ce qu'on apprend en infiltrant une réunion de la Métro](#)

[Nous sommes le gibier, Linky le filet](#)

[Linky, la filière grenobloise](#)

[Linky : lettre à ERDF](#)

[Humanité 2.0 : Linky, l'Enfer Vert et le techno-totalitarisme](#)

[IBM et la société de contrainte](#)

[L'Enfer Vert, un projet pavé de bonnes intentions, par TomJo \(Editions l'Echappée\)](#)

[\*\*Dans les grilles de l'Insee – Linky et les données « carroyées » Version prête à circuler159.4 ko\*\*](#)

Source [Piecesetmainoeuvre.com](http://Piecesetmainoeuvre.com) via Marianne42

Et plus encore sur [Crashdebug](#) : (à noter que certains articles datent du début de la « fronde » anti Linky, donc mettez à jour les chiffres donnés, comme la carte des communes qui refusent qui sont plus de 500 actuellement)

[ERDF attaque en justice une commune hostile à son compteur Linky](#)

[Carte : les communes qui refusent les compteurs « intelligents »](#)

[\*\*La loi de transition énergétique instaure son déploiement : Pourquoi il faut refuser le nouveau compteur Linky\*\*](#)

[Les mauvaises ondes du compteur Linky](#)

[Le compteur intelligent généralisé avec la promesse de la gratuité](#)

[Le compteur électrique « intelligent » : outil à tendance écolo ou mouchard social ?](#)

[Qui n'a pas sa 'Linky' Box ?](#)